

**SYNTHESE DES DEBATS SUR L'AVENIR DE L'ECOLE,  
ORGANISES LES 14 ET 17 JANVIER 04  
AU LYCEE D'HOTELLERIE ET TOURISME D'OCCITANIE DE TOULOUSE  
1 rue de l'Abbé Jules Lemire  
31026 TOULOUSE**

Parmi les 22 sujets proposés par le ministère pour débattre de l'école de demain, l'équipe d'animation du lycée en a retenu 5 :

*Sujet 16 : quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?*

*Sujet 8 : comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?*

*Sujet 7 : comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?*

*Sujet 11 : comment préparer et organiser l'entrée dans le supérieur ?*

*Sujet 19 : faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?*

Afin de débattre de ces 5 sujets, 2 demi-journées de rencontre ont été organisées au lycée, le mercredi 14 janvier après-midi et le samedi 17 janvier matin afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir participer et donc s'exprimer (personnels, parents, professionnels). Environ 45 personnes (50 personnes au maximum au milieu du débat, certains participants ne pouvant être présents durant toute la durée) ont participé à la 1<sup>ère</sup> séance, dont 14 professeurs (animateurs inclus), 3 représentants de l'administration, une dizaine de parents d'élèves, une quinzaine d'élèves et quelques professionnels. La 2<sup>nde</sup> séance a rassemblé environ 35 personnes parmi lesquelles une dizaine de professeurs (animateurs inclus), 5 représentants de l'administration, une dizaine de parents d'élèves, 6 élèves et quelques professionnels.

Après une brève introduction permettant de resituer le contexte national du débat, ses modalités d'organisation et ses objectifs, le débat s'est organisé successivement autour des différents thèmes, 45 minutes étant consacrées à chacun d'entre eux. A la fin de chaque séance, une synthèse des éléments abordés a été faite aux participants afin d'approuver son contenu.

***SUJET 16 : QUELLES RELATIONS ETABLIR ENTRE LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE – EN PARTICULIER ENTRE PARENTS ET PROFESSEURS ET ENTRE PROFESSEURS ET ELEVES ?***

Le débat est d'emblée lancé sur le fait que la communauté éducative peut être confrontée à des cas ou des problèmes difficiles (drogue, dépression, violence, troubles de santé...) qui la dépassent et qui nécessitent l'intervention d'autres acteurs, notamment les parents.

Comment chacun peut-il exercer ses responsabilités sans empiéter sur celles des autres ?

Dans ce contexte, les questions posées sont les suivantes :

- *comment peut-on amener les parents à intervenir plus qu'ils ne le font ?*
- *les parents souhaitent-ils être associés à toutes les instances de l'établissement ?*

Il est noté que ce débat est complexe et va plus loin que le cadre de l'école. Il concerne l'état actuel de la structure familiale (éclatée, recomposée, absente...) qui se répercute, entre autres, sur l'école.

- Le Lycée d'Hôtellerie et de Tourisme échappe un peu au lot commun des autres établissements en matière de violence, mais il connaît des situations de détresse aiguë tant matérielles que physiques.  
Si les associations de parents d'élèves n'ont bien sûr pas pour fonction de remplacer les parents, elles peuvent néanmoins constituer un relais tout à fait efficace. L'association des parents d'élèves

dispose d'un bureau au centre de notre établissement et comme le souligne son représentant, le secrétariat, qui est ouvert tous les jours joue, selon lui, le rôle de relais parental. Les parents délégués ont à ce titre un rôle très important et il est nécessaire qu'ils rencontrent l'ensemble des étudiants de la classe. Cela n'est malheureusement pas toujours le cas comme le remarque un élève.

Cette représentation permet des relations privilégiées avec la communauté éducative, il serait peut-être opportun de s'inspirer de ce fonctionnement pour l'étendre aux autres établissements.

Néanmoins, moins d'1/4 des parents votent lors des élections des parents d'élèves, ce qui traduit quand même un certain désintérêt.

- Un membre de l'administration intervient pour rappeler que **l'ensemble des personnes ressources présentes au sein de l'établissement peuvent être amenées à aider les élèves.** En effet, outre le corps professoral, l'élève peut s'adresser au proviseur ou à son adjoint, aux conseillers principaux d'éducation, aux assistants d'éducation, à l'infirmière, au médecin, à l'assistante sociale, aux parents délégués, etc. Les élèves communiquent parfois mieux avec un professeur qu'avec un parent mais dans ce cas et s'il s'agit d'un cas suscitant un réel problème, voire un certain danger, **quelles sont les limites de son intervention ? Comment respecter la confidentialité et mettre en œuvre des solutions quand l'élève refuse toute autre intervention ?** C'est là que se mêlent les notions d'autorité, de respect et de confiance. Les membres de la communauté éducative ne détiennent pas toutes les solutions.
- Il demeure une question épineuse pour les participants au débat : comment recentrer les parents sur leur rôle, les mobiliser, les faire intervenir davantage ? Plusieurs idées ou pistes sont ainsi lancées :
  - Informer les parents, leur faire signer un « contrat moral » sur leurs engagements vis à vis de la communauté éducative et vis à vis de leur propre enfant. Il est rappelé que, légalement, **le parent n'a aucune obligation envers l'école.** Malgré tout l'établissement a quelques moyens pour faire réagir certains parents trop démissionnaires : le contact et l'information du problème par courrier ou téléphone, la suppression de certaines bourses...
  - Il faudrait que les parents aient davantage l'opportunité de voir les professeurs : organiser suffisamment tôt des rencontres, rappeler aux parents qu'ils peuvent prendre rendez-vous à tout moment avec les professeurs. Peut être faut-il aussi rappeler aux parents **qu'ils ne sont pas seuls face à certaines situations et que l'institution a parfois des moyens qu'ils ignorent.** Un parent émet d'ailleurs l'idée de systématiquement mentionner les coordonnées professionnelles des personnes ressources de l'établissement (association des parents d'élèves, professeurs principaux, infirmière, assistante sociale...) sur les divers courriers qui leur sont adressés.
  - Puisque l'école reste encore un lieu « tabou » pour de nombreux parents qui ont eu, eux-mêmes, un vécu difficile avec cette institution, il faut « *désacraliser* » et « *humaniser* » l'école pour favoriser la venue des parents. **Il faut renforcer l'ambiance de confiance** qui aiderait certains à faire le 1<sup>er</sup> pas. L'organisation d'une journée « portes ouvertes » en début d'année, événement convivial et sérieux à la fois, pourrait être une action de communication intéressante qui reprendrait les 2 idées précédentes.

## SUJET 8 : COMMENT MOTIVER ET FAIRE TRAVAILLER EFFICACEMENT LES ELEVES ?

Le débat commence par le constat suivant : les élèves se plaignent de journées trop chargées, de cours ennuyeux... tandis que les professeurs remarquent une certaine apathie et l'absence d'efforts. Très vite le discours s'élargit en traitant de **la société en général qui va à l'encontre de la culture véhiculée par l'éducation nationale** en privilégiant l'immédiateté du résultat, la rapidité de la réussite, l'argent facile...  
*Comment motiver les élèves dans ce paradoxe quotidien ?*

- La motivation est construite par le choix d'un projet professionnel ce qui avantage les sections technologiques. Un élève rappelle cependant le problème de **l'orientation qui peut être mise en cause** dans la mesure où il semble souvent difficile de s'orienter dans des voies méconnues de l'institution. Les conseillers d'orientation n'informent pas suffisamment sur les formations et leurs débouchés...



Des idées sont émises :

- Voir les suggestions d'information et de communication envers les prescripteurs notées dans le sujet 7.
  - Peut-être faut-il orienter les élèves plus tard, une fois qu'ils ont eu l'opportunité de se faire leur propre idée sur leur futur métier : une seconde tronc commun (2<sup>nd</sup>e professionnelle, 2<sup>nd</sup>e technologique) pourrait-elle être envisagée ?
  - Les établissements d'enseignement général (collèges et lycées) ne permettent pas assez de faire des stages d'observation pour que les élèves se découvrent une vocation qui les motivera. **Ce genre de passerelles et d'ouverture sur les formations devraient exister à tout moment du cursus scolaire**, au niveau du collège, au niveau du lycée tant en enseignement général qu'en enseignement professionnel, au niveau des enseignements technologiques supérieurs.
- Un autre élève pense aussi que la démotivation peut venir d'une mauvaise écoute de la part du milieu éducatif, d'une mauvaise orientation vers un stage, de conditions difficiles (peu de responsabilité, beaucoup d'heures, aucune indemnisation...) dans certaines entreprises de stage. Cette dernière intervention amène plusieurs réactions de la part de professionnels et de professeurs : *en dépit de stages jugés très intéressants, certains élèves demeurent démotivés.*
- L'élève peut ne pas être motivé car il ne voit pas l'intérêt et l'utilité immédiats de certaines matières enseignées dans la formation ou de certaines tâches effectuées en stage. Il s'en rendra souvent compte plusieurs années après. Il est donc primordial de montrer la réalité des choses aux élèves, de montrer que la vie sociale comme professionnelle n'est pas simple, qu'il est nécessaire de s'engager et d'aller jusqu'au bout. **En quelque sorte les professeurs et professionnels doivent avoir un discours volontariste et motivé.** Par ailleurs, il faut aussi savoir récompenser les élèves pour les motiver. Pour cela, l'évaluation doit **valoriser la réussite et le goût de l'effort.** Une bonne note peut inciter un élève à poursuivre ses efforts alors même que les objectifs scolaires ne sont pas atteints.
- La motivation vient aussi de la personne qui donne l'envie : le professeur, le professionnel.... On retient les remarques suivantes : « *pour motiver, il faut donner le plaisir... mais comment développer le plaisir d'apprendre ?* », « **il est nécessaire que l'élève comprenne le sens de son travail pour le faire** », « *il s'agit de considérer le projet personnel de l'élève et ainsi veiller à entretenir l'objectif qui donnera la signification de la formation* ». Autrement dit, il faut « rendre l'école aimable et le travail attrayant » (Jules Ferry). Mais les objectifs et significations peuvent être aussi nombreux que les élèves ; le problème de motivation se révèle être aussi un problème personnel, propre à chaque élève.

- Un professeur rebondit sur cette dernière analyse en évoquant les effectifs surchargés des classes (30 à 36 élèves) qui constituent aussi un obstacle à la motivation. En effet, dans de tels cas, on a ni le temps ni l'énergie pour évaluer la motivation, les objectifs de chaque élève ou étudiant pour le remotiver, le soutenir individuellement.
- Par ailleurs, certains professeurs évoquent le problème de la sanction à l'école. Personne n'a le pouvoir de sanctionner un élève démotivé ou qui « abandonne ». Effectivement, l'exclusion de l'établissement ne peut être la solution, ni même le redoublement qui n'est pas admis dans les classes de BTS.

## **SUJET 7 : COMMENT AMELIORER LA RECONNAISSANCE ET L'ORGANISATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE ?**

La situation particulière du lycée polyvalent d'Hôtellerie et de Tourisme de Toulouse a d'emblée été soulignée, en ce sens que les élèves choisissent volontairement d'intégrer cet établissement et les professions auxquelles il forme.

Il a aussi été mentionné très tôt que **la voie professionnelle est souvent dévalorisée** au profit de voies dites plus « intellectuelles ». D'ailleurs dans le rapport « Eléments pour un diagnostic sur l'école » établi par le Haut Conseil de l'Évaluation de l'École, la voie technologique de l'hôtellerie-tourisme n'est pas mentionnée et la voie professionnelle est juste évoquée !

L'assemblée se pose alors plusieurs questions sous jacentes :

- *qui sont les fautifs de cette méconnaissance et dévalorisation de la formation professionnelle ?*
- *pourquoi existe-t-il une différence d'appréciation entre l'enseignement technologique et l'enseignement professionnel ?*

Plusieurs pistes sont ouvertes :

- Il semble important de travailler sur les causes qui interviennent directement sur la décision de choisir une voie plutôt qu'une autre :
  - **une représentation sociale** dévalorisant les métiers manuels, sans pour autant favoriser le rôle de l'intellectuel,
  - **les parents** qui déprécient les filières professionnelles,
  - parfois **le milieu éducatif** que ne privilégie pas le développement de projets personnels favorables à la professionnalisation,
  - **les professionnels** eux mêmes en amont qui ne donnent pas toujours une bonne image de la profession (l'hôtellerie restauration mais aussi le tourisme sont des secteurs professionnels qui ont souvent mal payé leurs employés, quelque soit leur niveau, les horaires souvent loin des 35h, perçus comme incompatibles avec une vie privée...).
- En outre, il faudrait **sensibiliser les acteurs et les décideurs de l'orientation de l'élève**, à savoir les conseillers d'orientation, les professeurs de collèges, de lycées, etc. Il faut aller à la rencontre de ces partenaires, des élèves afin de parler de ces professions et des formations qui y mènent. Les représentants peuvent aussi bien être des professionnels, des professeurs ou des étudiants des dites formations. L'information peut même être disponible dans des lieux extérieurs au système éducatif : Caisse d'allocations familiales, mairies, etc.
 

Les participants s'accordent à dire que « *la façon de présenter les formations et les professions est déterminante pour l'image que l'on en donne* ».

- On ne doit pas mettre en concurrence l'enseignement professionnel et l'enseignement technologique, on oublie trop souvent **qu'il existe de nombreuses passerelles** entre les 2 types de formations même si certaines incohérences demeurent pour faciliter le passage de l'une à l'autre. L'exemple souvent évoqué est celui des langues étrangères : une seule langue est étudiée en BEP alors que l'élève doit ensuite en pratiquer 2 s'il souhaite intégrer le 1<sup>ère</sup> d'adaptation.. Ces passerelles sont de nature à amoindrir les réticences des parents en laissant toute voie ouverte, il faut les soutenir !
- La disparition de l'enseignement de l'EMT (Enseignement Manuel et Technique) ne permet plus aux élèves de collèges de pratiquer la cuisine, la couture, la poterie, le travail du bois etc. autant d'activités qui pouvaient donner le goût du travail manuel, voire révéler des vocations à des futurs élèves de voies professionnelles. Ce socle manuel disparu manque certainement pour valoriser nos filières.
- Un consensus se dégage : **les filières professionnelles seront valorisées si on maintient un bon niveau d'enseignement général.**

## **SUJET 11 : COMMENT PREPARER ET ORGANISER L'ENTREE DANS LE SUPERIEUR ?**

Le discours a permis à la majorité de s'accorder sur les points suivants :

- Il faut que l'ensemble de **l'enseignement (technologique et professionnel compris) reste général**, attention à la suppression abusive de matières jugées inutiles à tort ! L'élève ne doit pas manquer de connaissances ou de compétences qui conditionnent son entrée dans le supérieur. L'exemple des langues a de nouveau été mentionné avec le cas concret des écoles d'ingénieurs ou de commerce qui requièrent impérativement 2 langues étrangères alors que certaines formations de niveau inférieur ne proposent la langue vivante 2 qu'en matière facultative ! Le nouveau BTS qui est dans sa phase expérimentale (BTS hébergement trilingue à référentiel européen) ne comporte pas d'enseignement de français alors que dans la poursuite d'étude, la vie professionnelle et personnelle, les techniques et les connaissances acquises conditionnent l'adaptabilité de l'étudiant, sa progression, ses réorientations éventuelles. La mission de l'école est de former des individus et pas seulement des professionnels. Les professeurs présents, comme les professionnels, soulignent leur indignation et manifestent leur vive inquiétude devant une formation uniquement technicienne qui ne se tourne pas vers le long terme mais vers l'immédiateté.
- On doit aussi apprendre aux élèves à travailler en autonomie (notamment en développant les travaux de projets) afin que la « liberté » laissée dans de nombreux cursus universitaires ne les déstabilisent pas. Il faudra ainsi penser à **former des professionnels mais aussi des individus** dont on privilégiera l'esprit d'initiative, le sens des responsabilités et **l'adaptabilité.**
- Enfin, en guise de conclusion, nous notons ici une remarque d'un des professeurs : « *la poursuite d'études pour déboucher sur quoi ?* ». Cela fait bien sûr référence au fait que l'enseignement supérieur ne débouche pas toujours sur des emplois alors que les formations professionnelles sont opératoires. Par ailleurs un niveau supérieur peut dissuader l'employeur qui ne voudra pas rémunérer le diplômé. Sur ces derniers points, les avis sont partagés et les exemples donnés ne permettent pas de trancher en faveur des uns ou des autres.

## **SUJET 19 : FAUT-IL DONNER D'AVANTAGE D'AUTONOMIE AUX ETABLISSEMENTS ET ACCOMPAGNER CELLE-CI D'UNE EVALUATION ?**

Il est évident que dans le contexte actuel, ce sujet a suscité un vif intérêt et de nombreuses réactions aussi bien des professeurs que des élèves ou des parents d'élèves.

Le débat sur l'autonomie des établissements fait référence à de nombreux sujets qui ont été rappelés, notamment :

- *le recrutement du corps enseignant par l'établissement*
- *les rémunérations des personnels par les établissements*
- *les programmes des diplômes décidés par les établissements ou leurs institutionnels*

La discussion a donc développé les points suivants :

- **La notion de rentabilité** sous jacente à l'ensemble des interrogations est au cœur du débat. L'autonomie des établissements repose sur une autonomie financière or la formation coûte cher, c'est un investissement à long terme qui se veut qualitatif et on ne peut évaluer en termes monétaires les investissements non financiers...
- De plus, quand on évoque **la rémunération des professeurs au mérite**, cela amène de nombreuses interrogations : que signifie le mérite, comment l'évaluer, qu'est-ce qu'un bon professeur... ?
  - Un élève réagit et dit : « *c'est quelqu'un qui aime son métier et qui ne travaille pas en usine !* » Peut-on poser le problème en terme de rentabilité ?
  - Un professeur explique que évaluer au mérite conduirait à privilégier l'action individuelle sur le travail en équipe indispensable pour répondre aux missions de l'Ecole.
  - Le « bon professeur » n'aurait-il pas intérêt à sur-noter ses propres élèves pour valoriser son travail, alors que l'on parle d'introduire des évaluations en contrôle continu pour les examens ... A cette occasion, tous les participants rappellent leur attachement aux diplômes nationaux garants d'un niveau comparable dans tous les établissements.
  - On finit même par en conclure que les « bons » professeurs (ou jugés comme tels !) iraient dans les bons établissements ainsi que les élèves. Au final, cela s'apparenterait aux dérives connues de certains établissements privés.
- Par ailleurs, les établissements technologiques et professionnels ne percevront plus directement la taxe d'apprentissage qui sera directement récoltée par la région. Où serait alors l'intérêt de la région de reverser une part importante de ces sommes à un secteur qui forme des jeunes qui vont travailler à l'extérieur de cette région ?
- De plus une alternance politique répétée au sein des régions ne risque t'elle pas de bouleverser un domaine qui a besoin de stabilité, de durée.
- Le problème de la régionalisation est d'ailleurs évoqué au travers de l'exemple des BTS tourisme. En effet, suite à la réforme de 2001, des établissements comme le Lycée d'Hôtellerie et de Tourisme de Toulouse ont perdu un des 2 BTS au profit des sites délocalisés de Foix ou de Tarbes. La raison évoquée a souvent été la nécessité de dynamiser des pôles secondaires de la région et de coller aux réalités du marché professionnel. Or on remarque 2 conséquences majeures de ces choix « régionalistes » :
  - les étudiants toulousains (soit une majorité de ceux de l'académie Midi Pyrénées) ne peuvent pas suivre des études de BTS Animation et Gestion Touristique Locale dans un établissement public de Toulouse. Leur seul choix est d'intégrer une école privée et

payante à Toulouse ou de partir à Foix ou Tarbes, ce qui engendre aussi des frais. D'autant que les futurs emplois ne sont pas forcément sur ces sites.

- Les étudiants qui ne peuvent opter pour une des solutions précédentes s'inscrivent en BTS Ventes et Productions Touristiques, le seul dispensé dans l'établissement public de la capitale régionale mais souvent par défaut. On note au final une orientation contrainte et pas forcément conforme aux objectifs professionnels des étudiants.
- L'assemblée est unanime quant à la nécessité **de laisser la décision d'ouverture d'une section ou d'un diplôme aux instances nationales et non à des politiques.**
- L'autonomie des établissements accentuerait aussi **l'inégalité entre ces établissements** selon qu'ils dépendraient d'une région riche ou pauvre.

En conclusion sur ce thème, les participants rappellent que **l'éducation nationale doit rester nationale.**

**Les animateurs du débat au sein du Lycée d'Hôtellerie et de Tourisme de Toulouse :**

**Mauricette Choukroun, Katia Lengrand, Christiane Couret, Sophie Bosc, Pierre Rouillon, Francis Pallaruello et Jacques Casassus**